



Conseil économique et social

Distr. générale
14 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée : « Les femmes
en l'an 2000 : égalité des sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par l'Alliance mondiale pour la santé des femmes, organisation non gouvernementale dotée de statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Depuis la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994), la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : Action for Equality, Development and Peace (Beijing, 1995), et l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en 1995, la santé des femmes a pris une importance mondiale, comme un problème préoccupant et une condition sine qua non de l'égalité des sexes, du développement durable, de la paix et de la sécurité. Avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des mécanismes tels que les objectifs du Millénaire pour le développement et la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant, les conférences et la déclaration ont incité les gouvernements à améliorer la santé des femmes par l'adoption de politiques et d'approches innovantes et par la promulgation de lois. Ces mesures ont principalement eu des effets sur la santé sexuelle et procréative des femmes ce qui a eu pour résultat un meilleur accès à l'information et aux services de santé, l'émancipation des femmes pour qu'elles puissent librement prendre leurs décisions et maîtriser leur santé sexuelle et procréative, une plus large utilisation des contraceptifs, la réduction des taux de mortalité maternelle et de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et un accent plus fort sur la santé des femmes séropositives.

Nonobstant cette évolution positive, la santé des femmes et des filles reste globalement très préoccupante. Les inégalités et les insuffisances dans l'accès aux soins de santé et autres services persistent et beaucoup de femmes se voient refuser de manière flagrante le droit fondamental à bénéficier du niveau le plus élevé possible de santé physique et mentale. Ainsi, les femmes risquent plus que les hommes de mourir un an après une première crise cardiaque, elles souffrent aussi de manière disproportionnée de la malnutrition et subissent de graves complications du diabète. L'incapacité à tenir pleinement compte des différences biologiques et sociales entre les hommes et les femmes dans l'analyse des risques et la gestion des maladies contribue à la situation actuelle des femmes en matière de santé.

En raison du rôle qui leur est dévolu sur le plan social comme agents sanitaires primaires pour les enfants et comme infirmières dans les hôpitaux, le risque de contracter des maladies infectieuses telles que le trachome et la tuberculose à bacilles multi résistants est plus élevé chez les femmes. De même, l'utilisation par les femmes et les filles de fourneaux primitifs pour préparer les repas de leurs familles les expose à une pléthore de troubles respiratoires et autres, alors que ce n'est pas le cas pour les hommes et les garçons. En outre, les femmes ont moins de chances que les hommes de recevoir un traitement médical pour des raisons telles que le manque de ressources financières, le statut inférieur dont elles jouissent dans de nombreuses sociétés et le rang de priorité plus élevé attribué à la santé des hommes et des garçons. Étant donné la forte corrélation qui existe entre santé, genre et sexe, il est impératif que la santé des femmes soit d'urgence prise en compte à travers ce prisme.

En tant qu'organisation non gouvernementale qui se consacre à améliorer la santé des femmes pendant toute leur vie, l'Alliance mondiale pour la santé des femmes a œuvré avec acharnement pour l'intégration de ces éléments dans les politiques et les programmes mondiaux de développement. La réussite des efforts visant à promouvoir la santé, l'éducation, la sensibilisation et l'exécution de programmes est largement imputable à la collaboration avec les gouvernements, les

institutions des Nations Unies, d'autres organisations non gouvernementales, des institutions universitaires, le secteur privé et des particuliers. Depuis sa création en 1994, l'Alliance a organisé plus de cent colloques sur la santé des femmes dans toutes les régions du monde sur des sujets tels que le diabète et son incidence sur les femmes, le cancer du col et les vaccins contre le virus du papillome humain, l'amélioration de l'accès au traitement pour les femmes séropositives, les maladies coronariennes, la tuberculose à bacilles multi résistants, la dépression, l'ostéoporose et l'ostéoarthritis, le tabac et la santé des femmes, le trachome et les maladies non transmissibles.

L'Alliance a également lancé des campagnes et des pétitions, créé des programmes de dons et des réseaux internationaux pour la santé des femmes; elle a également publié et distribué du matériel d'information important sur cette question. Par ailleurs, les efforts de l'Alliance ont facilité la collaboration entre les secteurs public et privé, ce qui a débouché sur des progrès dans les politiques relatives aux soins de santé pour les femmes dans le monde entier. Pendant la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme en 2014, l'Alliance a collaboré avec les Missions permanentes d'El Salvador et du Malawi, et avec la Fondation Virginia Lee Cook, pour organiser un colloque très réussi intitulé « Faire baisser le nombre de décès maternels par des politiques et des technologies fondées sur des preuves : anémie, hémorragies postpartum et médecine numérique ».

L'amélioration de l'accès aux services d'Internet et l'utilisation des téléphones portables sont importants pour combler les lacunes dans les besoins non satisfaits en dans le domaine de la santé des femmes. Beaucoup de mères et de femmes enceintes ont accès à des informations utiles sur le bon déroulement de la grossesse, un accouchement dans de bonnes conditions et les soins néonataux grâce à l'utilisation des téléphones portables. À cet égard, l'Alliance félicite l'Organisation mondiale de la santé et l'Union internationale des télécommunications d'aider les pays à intégrer les technologies de l'information et de la communication dans leurs infrastructures de santé et leurs systèmes nationaux d'information sanitaire.

L'Alliance réaffirme sa détermination à mettre pleinement en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et tous les autres mécanismes, notamment les objectifs de développement durable très attendus et ayant pour but la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. L'Alliance est néanmoins convaincue que la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes souffrent de l'influence négative de l'absence de prise en considération des dimensions genre et sexe dans de nombreux domaines d'importance critique de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, de la persistance des stéréotypes féminins négatifs et des diverses formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, notamment le mariage précoce des fillettes et les perspectives économiques mondiales moins qu'optimistes.

L'Alliance demande donc aux États membres, aux entités des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé :

a) De veiller à ce qu'il soit dûment tenu compte des considérations de genre et de sexe dans tous les domaines critiques figurant dans la Déclaration et le

Programme d'action de Beijing et dans les objectifs de développement durable attendus.

b) De prendre des mesures énergiques en vue d'intégrer les questions de genre et de sexe dans l'analyse de risque, la gestion et les résultats des traitements de toutes les maladies infectieuses et non-infectieuses.

c) De mettre en œuvre toutes les mesures appropriées pour éliminer les nombreuses barrières politiques, économiques et sociales qui restent encore et font obstacle à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, notamment le mariage précoce des fillettes qui nuit à leur santé.

d) D'exercer la diligence voulue pour traiter les stéréotypes féminins persistants et les croyances et pratiques culturelles et religieuses qui menacent d'annuler les gains obtenus dans la santé sexuelle et procréative des femmes.

e) D'investir plus de ressources financières et autres, aux niveaux national et international, dans la santé des femmes pendant toute leur vie.

f) De promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication telles que le modèle présenté dans le Rapport conjoint de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Union internationale des télécommunications intitulé « *e-santé et innovation dans le domaine de la santé maternelle et infantile : un examen de référence* » en vue de répondre aux besoins sanitaires des femmes.

g) D'améliorer la collecte de données désagrégées par sexe, en particulier dans les pays en développement, sur toutes les questions de santé qui affectent les femmes pendant toute leur vie afin de permettre de planifier et d'exécuter efficacement les programmes, ce qui est d'importance cruciale pour assurer l'efficacité des objectifs de développement durable.
